

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 31 mars 2022

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (11) Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme CHOLLET, Mme JACQUEMARD, Mme HERVIEU, Mme VIAN, M. FOUSSET, M. FOUILLOT, M. JASPART, M. HOAREAU.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN représenté par M. HOAREAU, M. MEZUI représenté par M. BERTHIER, Mme GINDRE représentée par Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme LECOMTE représentée par Mme VIAN.

Membres excusés : (2) Mme VINDY, M. AVENA.

Date de convocation : 25 mars 2022.

Délibération n° : 06-2022

Objet : Approbation du compte de gestion du comptable des finances publiques, Service de Gestion Comptable de Dijon (SGC-Dijon) – Exercice 2021

Chaque année, l'assemblée délibérante approuve deux documents relatifs à l'exécution du budget écoulé : le compte administratif du Président qui retrace les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice antérieur, et le compte de gestion, établi par le comptable des finances publiques, Service de gestion Comptable de Dijon (SGC- Dijon) du CCAS.

Le compte de gestion présente, outre l'exécution du budget retracée par nature, l'évolution de la situation patrimoniale et financière du CCAS de Dijon.

Il comprend trois parties :

- la première est relative à l'exécution du budget et fait apparaître le résultat d'exécution ;
- la seconde est la balance comptable, qui présente tous les comptes ouverts dans la comptabilité de la collectivité, qu'ils aient été « mouvementés » ou non au cours de l'exercice passé ;
- la troisième est le bilan.

Ainsi les grandes masses du bilan au 31 décembre 2021, exprimées en milliers d'euros, se présentent de la manière décrite ci après :

ACTIF NET		PASSIF	
Actif immobilisé	1 801,66 €	Fonds propres	4 282,44 €
Actif circulant (disponibilités)	2 841,73 €	Provisions pour risques et charges	0,00 €
		Dettes (fournisseurs)	362,63 €
Comptes de régularisation	0,00 €	Comptes de régularisation	-1,68 €
Total	4 643,39 €	Total	4 643,39 €

Les résultats budgétaires de l'exercice 2021, exprimés en euros, se présentent comme suit (Cf : page 22 du compte de gestion 2021, annexé au présent rapport) :

Budget Principal			
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2021	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	850 758,98	10 718 046,16	11 568 805,14
Titres de recettes émis (b)	120 417,66	8 532 788,96	8 713 206,62
Réductions de titres (c)	0,00	2 653,13	2 653,13
Recettes nettes (d = b - c)	120 417,66	8 590 135,83	8 710 553,49
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	850 758,98	10 718 046,16	11 568 805,14
Mandats émis (f)	395 308,24	8 212 603,45	8 607 911,69
Annulations de mandats (g)	0,00	2 288,73	2 288,73
Dépenses nettes (h = f - g)	395 308,24	8 210 314,72	8 605 622,96
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2021	-274 890,58	379 821,11	104 930,53
+ REPRISE DU RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	684 188,98	1 754 666,16	2 438 855,14
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	409 298,40	2 134 487,27	2 543 785,67
Budget annexe les Marronniers			
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2021	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 478,19	593 790,00	609 268,19
Titres de recettes émis (b)	5 751,35	471 969,24	477 720,59
Réductions de titres (c)	0,00	7,84	7,84
Recettes nettes (d = b - c)	5 751,35	471 961,40	477 712,75
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	15 478,19	593 790,00	609 268,19
Mandats émis (f)	6 704,50	475 611,47	482 315,97
Annulations de mandats (g)	0,00	3 650,07	3 650,07
Dépenses nettes (h = f - g)	6 704,50	471 961,40	478 665,90
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2021	-953,15	0,00	-953,15
+ REPRISE DU RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	9 328,19	0,00	9 328,19
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	8 375,04	0,00	8 375,04

Après s'être fait présenter :

- le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- les titres définitifs des créances à recouvrer,
- le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- les bordereaux de titres de recettes,
- les bordereaux de mandats,
- le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal,
- l'état de l'actif, l'état du passif.

Après s'être assuré que le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Après avoir statué sur :

- l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- la comptabilité des valeurs inactives,

Les membres du Conseil d'Administration déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier Municipal n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1